

Chers amis producteurs et productrices de lait, chers sympathisants,

**Ne commence jamais à arrêter,
n'arrête jamais de commencer!**

C'est avec cette citation du philosophe romain Cicéron que nous entamons la nouvelle année. Nous continuerons. Nous persisterons à nous engager politiquement pour la bonne santé du marché du lait. Chez nous, nous continuerons de mener nos exploitations et de leur donner une base économique solide.

Que nous réserve 2020 ? La réforme de la politique agricole commune, dont les négociations se poursuivront cette année, reste un sujet important. La décision du montant du budget agricole au sein du budget de l'UE est à l'ordre du jour. Les conséquences du Brexit commencent à s'esquisser et, enfin, l'environnement économique demeure un sujet d'interrogation pour nous, les éleveurs laitiers. Au bout du compte, combien nous paiera-t-on notre lait en 2020 ?

La protection du climat et le numérique sont les sujets centraux de la nouvelle Commission européenne. Deux sujets qui ont un impact direct pour nous, les producteurs de lait. La protection du climat va surtout venir bouleverser le budget de l'UE. L'intention de la Commission européenne est d'allouer un quart du budget total de l'UE au climat et à l'environnement. Pour atteindre l'objectif de neutralité en CO₂, les subventions agricoles et structurelles devront être davantage liées à des mesures de protection du climat.

Les agriculteurs réfléchissent, depuis longtemps déjà, à la question de la protection du climat et ils travaillent activement à des solutions. Nous présenterons un rapport sur ce sujet ce mois-ci, à l'occasion de la Semaine verte de Berlin. Celui-ci exposera les fondamentaux qui doivent être en place avant que nous, les producteurs, puissions commencer à mettre en œuvre les normes écologiques. Vous trouverez également davantage sur le sujet de l'agriculture et de l'environnement dans l'article de l'APROLEP, notre nouvelle association membre au Portugal, qui présentera des mesures pour une production laitière durable.

Dans cette édition de notre bulletin d'information, vous trouverez également deux articles intéressants de nos collègues suisses. Le syndicat agricole Uniterre exprime sa colère de voir du beurre d'importation dans les rayons des supermarchés Migros. Un autre article aborde la question du versement des suppléments pour le lait transformé en fromage, qui ne sont pas distribués correctement aux producteurs de lait.

Nous poursuivons également notre série sur le projet « Le lait équitable ». Cette fois, nos collègues français présenteront leur marque *FaireFrance*, qui permet une rémunération décente pour le lait.

EMB Bulletin janvier 2020

- Le lait zéro carbone : l'objectif des producteurs de lait portugais
La présence de beurre importé de l'étranger chez Migros indigné la commission lait d'Uniterre
En Suisse une pratique illégale encourage une fraude de millions
- avec le supplément pour le lait transformé en fromage
Une étape importante est franchie : les données sur le lait en poudre enrichi en matières grasses seront récoltées et publiées par la Commission européenne à partir de 2020
- Le lait équitable en France
Comment la production de lait de l'UE peut-elle devenir respectueuse du climat et durable socialement et économiquement ?

Contact

EMB - European Milk Board asbl
Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org

www.europeanmilkboard.org

Et pour finir, une bonne nouvelle. Après notre campagne de l'année dernière sur les exportations à prix de dumping de lait en poudre enrichi en matières grasses, nous avons franchi une étape importante : les données sur le lait en poudre enrichi en matières grasses seront récoltées et publiées par la Commission européenne à partir de 2020. Nous sommes heureux d'avoir pu accomplir, avec nos collègues africains et des ONG dynamiques, ce pas important vers davantage de transparence, une mesure indispensable pour protéger la production laitière en Afrique.

Notre engagement porte ses fruits. Nous pouvons faire changer les choses, aussi bien à Bruxelles que dans nos pays !

Sur ce, je vous souhaite à tous une bonne année 2020. Continuons comme cela !

Roberto Cavaliere, membre du comité directeur de l'European Milk Board et président de l'APL Italie

Le lait zéro carbone : l'objectif des producteurs de lait portugais

© APROLEP

agriculteurs du district de Porto.

Environ 400 personnes ont participé le 29 novembre au colloque national sur le lait, organisé à Esposende par APROLEP, l'Association des producteurs de lait du Portugal, en collaboration avec l'AJADP, l'Association des jeunes

Lors de la séance d'ouverture, la directrice régionale de l'agriculture et de la pêche du Nord, Madame l'ingénieure Carla Alves, a souligné « *énorme résilience et la faculté d'adaptation des exploitations laitières* » et les efforts qu'elles ont déployés pour améliorer la gestion des effluents du bétail et la mise en place de systèmes d'irrigation plus efficaces. Elle a également souligné l'importance de consommer du lait et des produits laitiers locaux en raison de leur faible empreinte carbone et insisté que « *le lait national est un*

produit de qualité, sûr et sain ».

Lors de la table ronde « Comment valoriser l'herbe dans la production laitière ? », des stratégies ont été identifiées pour améliorer la production, la récolte et la conservation de l'herbe, une source de protéines pour les vaches. Afin de réduire leur dépendance aux aliments importés, les producteurs laitiers devraient investir dans l'herbe. De cette façon, ils accroîtraient la rentabilité de leurs exploitations et contribueraient à la réduction de l'empreinte carbone liée

au transport transcontinental de matières premières utilisées dans l'alimentation animale.

Les producteurs laitiers en ont appris davantage sur « L'élevage des vaches et la production laitière dans un environnement durable ». Henrique Trindade et David Fangueiro, chercheurs dans des universités portugaises, ont présenté des solutions pour réduire les émissions de méthane des ruminants. Parmi celles-ci figurent des additifs alimentaires ou un vaccin qui réduit la population microbienne des intestins des vaches et, par conséquent, les gaz émis. Par ailleurs, ils ont donné des exemples de stratégies à adopter pour atténuer les impacts environnementaux de la profession. Ils ont ainsi souligné les possibilités d'utiliser les sous-produits des excréments des vaches (fumier) dans la fertilisation des cultures horticoles, et ce dans une logique d'économie circulaire, réalisant ainsi le « bilan nutritif ».

Dans le panel « Bien-être animal et image de la production laitière », les experts ont donné des exemples de bonnes pratiques telles que l'utilisation de brosses auto-massantes pour vache, une litière confortable. Celles-ci sont adoptées dans les élevages portugais conformément à la législation européenne sur le bien-être animal et répondent aux critères de certification stricts tels que le *Welfare Quality Assessment*. De plus, les experts ont conclu qu'il était essentiel de communiquer avec le consommateur et d'ouvrir les portes de nos fermes laitières à ceux qui souhaitent les visiter. Ceci est déjà fait dans le cadre du projet « **Le lait, c'est la vie** » qui, en 2019 seulement, a permis à 1 200 enfants de visiter nos fermes et en apprendre davantage sur la production laitière.

Lors de la séance de clôture, Isabel Carvalhais, eurodéputée socialiste siégeant dans la commission agricole du Parlement européen, a souligné la nécessité pour les agriculteurs de communiquer au public l'évolution en termes de bonnes pratiques ainsi que leur volonté de faire plus et mieux pour adapter l'agriculture aux exigences actuelles de la société en matière de durabilité environnementale.

Résumé du communiqué de presse d'APROLEP du 29 novembre 2019

La présence de beurre importé de l'étranger chez Migros indigné la commission lait d'Uniterre

S'il est bien un refrain que les productrices et producteurs suisses de lait ont entendu depuis la fin des contingents laitiers, c'est bien qu'il y avait surproduction de lait et que cela a contraint les acheteurs et transformateurs à trouver une parade pour faire face à cette offre pléthorique.

© Uniterre

Des montagnes de beurre se sont matérialisées, de la poudre de lait a été massivement préparée puis stockée. Devant les difficultés à écouler ces denrées sur le marché suisse, les industriels ont eu recours à l'exportation. Cependant, afin d'être concurrentiels sur le marché européen, voire mondial, ces produits ont vu leur prix réduit artificiellement, et le manque à gagner a été mis en grande partie sur le dos des producteur.trice.s. Ainsi, chacune et chacun a vu sa maigre paie de lait amputée de quelques centimes supplémentaires (0,35 centimes/litre de lait pour tous les producteur.trice.s de lait et 0,45 centimes/litre de lait pour les producteur.trice.s de lait de centrale entre 2014 et 2016 via Fromarte), afin de financer l'écoulement du surplus. Certes, les transformateurs ont aussi participé financièrement, cependant ils ne sont pas dans une situation aussi précaire que les familles paysannes.

Des consommateur.trice.s averti.e.s ont signalé ces derniers jours via les réseaux sociaux la présence, dans les rayons Migros, de plaques de beurre de cuisine comportant la mention « *Lieu de production temporaire : EU ; pénurie de matières premières* » Ainsi donc, lorsqu'il y a surproduction, les productrices et producteurs passent à la caisse ; et lorsqu'il y a un manque, ce sont les consommatrices et consommateurs qui trinquent, car le prix pour ce beurre, tiré d'un lait produit selon des normes moins sévères, n'a pas été baissé. Et bien évidemment, les familles paysannes n'en tireront aucun avantage non plus. Personne en effet n'envisage actuellement une augmentation du prix indicatif.

L'objectif de nos chers distributeurs est on ne peut plus clair. Par une pression continue sur les prix, on force les paysannes et paysans à cesser la production laitière. Puis la pénurie venue, on peut en toute légitimité demander l'ouverture des frontières pour pallier le manque. Ne restera plus qu'à faire d'une situation temporaire un acquis permanent, et l'ouverture de la ligne blanche sera consommée. Qui aura alors les reins assez solides pour continuer la production laitière en Suisse, avec toutes les contraintes qui en découlent ?

En attendant que la défense professionnelle FPSL (Fédération des Producteurs Suisse de Lait) et que l'Interprofession Lait (IP Lait) réagissent, nous invitons les consommatrices et consommateurs à boycotter ce beurre importé, et à favoriser l'achat auprès des producteur.trice.s directement, ainsi que des fromageries artisanales. Et bien évidemment, nous demandons une adaptation immédiate du prix du lait, avec effet rétroactif au 1^{er} novembre 2019. Il en va de la sauvegarde d'une part importante de notre patrimoine, et de la survie des quelques 19 000 familles paysannes à préserver ce savoir-faire unique.

En Suisse une pratique illégale encourage une fraude de millions avec le supplément pour le lait transformé en fromage

© wikimedia

Depuis plus d'une décennie, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) couvre le détournement organisé de l'argent des contribuables. Le fait est que les transformateurs et les fromageries n'ont pas toujours transmis le supplément à la transformation fromagère (15 centimes/kg de lait) aux producteur.trice.s de lait et l'ont retenu pour eux-mêmes.

L'OFAG en avait conscience. C'est ce que confirme l'analyse du journal Recherche Agronomique Suisse*. Selon cette étude, seulement 60 % des primes fromagères ont effectivement été rétrocédées aux producteur.trice.s de lait.

En effet, en ce qui concerne la loi sur l'agriculture, la loi prévoit clairement le paiement aux producteur.trice.s. Comme l'a déjà reconnu le Tribunal administratif dans l'arrêt du 28.2.2017, "au niveau législatif, il n'existe aucune disposition permettant au transformateur de lait d'intervenir dans le paiement des allocations".

Un simple calcul montre l'ampleur du problème : on peut supposer que sur un montant annuel de 300 millions de francs de supplément de prime à la transformation fromagère, 120 millions de francs par an n'ont pas été versés correctement. Les primes au fromage ont été introduites en 1999. Le total des primes non versées aux producteurs pourrait s'élever à plus d'un milliard de francs.

Uniterre a attiré à plusieurs reprises l'attention sur cette pratique illégale et le non respect de l'ordonnance sur le soutien du prix du lait. Mais pas qu'Uniterre : le 12 décembre 2018, le conseiller national Fabian Molina déposait l'interpellation suivante : «*Supplément pour le lait transformé en fromage. Tromperie systématique ?* »

Que pouvons nous faire maintenant ?

Chaque producteur.trice laitier a droit aux primes à la transformation fromagère. Cette réclamation est exécutoire devant un tribunal civil, mais en pratique la durée de la procédure et les coûts sont élevés. Le contrat est illégal si les primes sont comprises dans le prix du lait et qu'une plainte contre enrichissement illégitime peut être intentée.

Nous sommes donc en train de rassembler des décomptes de lait auprès des producteur.trice.s de lait et nous avons fait un appel pour créer un fonds juridique de soutien afin de pouvoir amener le cas en justice.

Affaire à suivre ! Nous reviendrons sur le sujet quand nous aurons du nouveau !

* *Wirkungsanalyse der Verkäsungszulage auf den Milchmarkt, Listorti G., Tonini A., Agrarforschung, 2014.*

Mathias Stalder, Uniterre

Une étape importante est franchie : les données sur le lait en poudre enrichi en matières grasses seront récoltées et publiées par la Commission européenne à partir de 2020

Lors du lancement, l'année dernière, de la campagne « N'exportons pas nos problèmes », le problème du lait en poudre enrichi en matières grasses, qui est exporté en Afrique à des prix de dumping, n'était pas encore présent du tout dans les données récoltées ou à l'esprit des responsables européens.

© EMB

Pourtant, les agriculteurs africains ont nettement ressenti l'impact négatif de ces exportations sur leur production locale. Ils ont donc protesté contre ce dumping à Bruxelles, aux côtés de leurs collègues producteurs européens de l'EMB et d'ONG comme Oxfam, SOS Faim, Vétérinaires Sans Frontières et le CFSI, ils ont rencontré de nombreux responsables politiques et ils ont plaidé à cette occasion en faveur d'une stratégie responsable pour les exportations de l'UE.

L'une des revendications de cette campagne envers les responsables politiques était que l'Observatoire du marché du lait (OML) récolte et publie à l'avenir des informations sur les exportations de mélanges de poudre en provenance de l'UE. En effet, sans cette transparence, la Commission européenne continuerait d'avancer à l'aveugle, avec des conséquences tragiques pour la production locale de lait en Afrique.

Le processus de recherche de solutions, l'année dernière, mené par les participants à la campagne avec la Commission européenne, a été couronné de succès car la revendication fondamentale d'une collecte des données pertinentes a désormais été mise en œuvre par les responsables politiques : il y aura, dès cette année, dans l'Union européenne, un instrument chargé de surveiller les exportations de lait en poudre enrichi avec des graisses/huiles végétales. Une position tarifaire spécialement créée pour le lait en poudre écrémé enrichi en graisses permettra de recenser mensuellement les quantités exportées ainsi que les pays d'exportation. L'Observatoire du marché du lait, mis en place il y a quelques années au niveau européen à l'initiative des producteurs de lait de l'European Milk Board, se voit ainsi complété par des données importantes.

Pour les participants à cette campagne, le nouvel instrument représente une étape importante vers une stratégie d'exportation de l'UE qui ne nuise plus aux marchés locaux en Afrique. Évidemment, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour qu'existe avec l'Afrique une relation équitable, établie entre partenaires égaux. Sur ce sujet, lisez aussi la [déclaration commune](#) de la campagne « N'exportons pas nos problèmes » d'avril 2019.

Silvia Däberitz, EMB

Le lait équitable en France

Notre série d'articles sur les projets « Le lait équitable » se poursuit. Cette fois, nous présentons le lait équitable *FaireFrance* en France.

Le lait équitable en France

Le lait et les produits laitiers constituent un élément essentiel de notre alimentation et font partie intégrante de la gastronomie française.

Plus de 500 agriculteurs associés adhèrent aujourd'hui à la philosophie du lait équitable français *FaireFrance*. Soixante producteurs laitiers *FaireFrance* fournissent leur lait directement à la laiterie qui se charge du traitement et du conditionnement du lait équitable. Les autres éleveurs associés à la démarche touchent une « prime d'équité » sur chaque litre vendu. Ceci leur permet d'être rémunérés à 0,45 €/ litre. Le lait équitable soutient ainsi des producteurs

laitiers sur tout le territoire français.

Une particularité est que les membres du conseil d'administration sont tous agriculteurs, ils soutiennent pleinement et gèrent eux-mêmes au quotidien le projet. Les décisions sont prises de façon collective, avec également une

assemblée générale annuelle.

Le contact humain avec les consommateurs occupe également une place très importante. Chaque année, les agriculteurs associés de *FaireFrance* réalisent plus de 1000 animations dans les supermarchés afin de présenter leurs produits et leur philosophie. Soit environ 500 000 rencontres humaines par an entre producteurs et consommateurs. Le taux de popularité de la marque *FaireFrance* ne cesse de croître.

Aujourd'hui, *FaireFrance* commercialise du lait sous différents packagings, mais également de la crème, un incontournable pour la préparation de plats nationaux. En outre, nous sommes particulièrement fiers de proposer notre lait demi-écrémé bio depuis 2018, puisque 10 % de nos agriculteurs sont bio.

Il est urgent de soutenir ce genre d'initiatives, venues tout droit d'une base d'agriculteurs voulant éviter de toujours être en crise et? ayant décidé de se reprendre en main !

Nous avons fait notre part du travail en prouvant qu'une rémunération qui couvre les? coûts de production est bel et bien possible ! Il appartient désormais entre autres aux responsables politiques d'utiliser ces informations et de les prendre en compte lors de futures décisions.

Plus d'informations sur www.fairefrance.fr

Jean-Luc Pruvot (*FaireFrance*) et le bureau de l'EMB

Comment la production de lait de l'UE peut-elle devenir respectueuse du climat et durable socialement et économiquement ?

Invitation à la conférence de presse du 16 janvier 2020 à la Semaine verte internationale de Berlin

Madame, Monsieur, chers représentants des médias,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la conférence de presse de l'European Milk Board (EMB), le 16 janvier 2020 à la Semaine verte internationale de Berlin.

Au cours des derniers mois, les manifestations des producteurs contre la politique agricole actuelle se sont intensifiées en Allemagne, mais également dans d'autres pays européens. Lors de cette conférence de presse, le comité directeur de l'EMB présentera donc particulièrement des réponses aux questions suivantes :

- Quelles sont les causes principales qui poussent tant d'agricultrices et d'agriculteurs à venir manifester avec leurs tracteurs contre la politique agricole ?
- Comment faut-il aménager la politique agricole pour que les agriculteurs ne soient plus marginalisés socialement et économiquement ?
- Et également : les revendications de la société, qui réclame une production agricole durable, ont-elles une chance d'aboutir tant que les producteurs seront simultanément sommés de produire toujours moins cher pour faire face à la concurrence mondiale ?

Nous serons heureux de vous compter parmi nous lors de la conférence de presse du jeudi 16 janvier 2020.

Où et quand : le 16 janvier 2020 à 15h00

Parc des expositions de Berlin – Hall 6.3 – Centre de presse, salle B – Messedamm 22 – D-14055 Berlin

Invitation à la presse de l'EMB pour le 16 janvier 2020